

# NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC : PROPOSITION D'ENTENTE DE PRINCIPE À LA TABLE CENTRALE POUR LES 420 000 TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU FRONT COMMUN

Le Front commun est parvenu à conclure une proposition d'entente de principe à la table centrale pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public à la fin de décembre, après 11 jours de grève et de nombreuses semaines de travaux intensifs aux tables de négociation.

La volonté du Front commun a toujours été de présenter en premier à ses membres le contenu de la proposition d'entente survenue à la table centrale. Toutefois, dans le contexte où l'information circule, nous souhaitons vous présenter les grandes lignes constituant l'hypothèse de règlement. Notez qu'un info-négo complet, présentant l'ensemble de la proposition vous sera acheminé autour du 7 janvier prochain.

Sur le plan des salaires, le Front commun a obtenu des augmentations de 17,4 % sur cinq ans, lesquelles s'accompagnent d'une clause de protection du pouvoir d'achat pour chacune des trois dernières années de la convention collective, ainsi que de nombreuses améliorations des conditions de travail.

À cela s'ajoutent des gains importants concernant les assurances collectives et les vacances, en plus d'éléments relatifs aux droits parentaux, à l'attraction et la rétention des ouvriers spécialisés et des psychologues notamment. En ce qui concerne le régime de retraite, quelques améliorations ont été obtenues et des reculs majeurs ont été évités. Le tout s'additionnant à plusieurs bonifications obtenues dans les ententes sectorielles.

Les instances de la CSN, de la CSQ, de la FTQ et de l'APTS sont actuellement à confirmer si le contenu des propositions d'ententes intervenues à la table centrale et à chacune des tables sectorielles constitue bel et bien une entente de principe globale.

Si c'est le cas, ce sera ensuite à vous de vous prononcer en assemblée générale tenue à partir de janvier 2024. La présente ronde de négociation sera officiellement réglée lorsque les conditions de travail et de pratique ainsi que les conditions salariales seront jugées satisfaisantes par vous, les 420 000 travailleuses et travailleurs regroupés au sein de ce Front commun historique.

Restez à l'affût des prochaines communications qui viendront de votre syndicat pour connaître les détails de cette consultation.

